ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

http://coutumesethistoireenoisans.com/

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site http://coutumesethistoireenoisans.com/ ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par formulaire auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

Académie du Peyrou

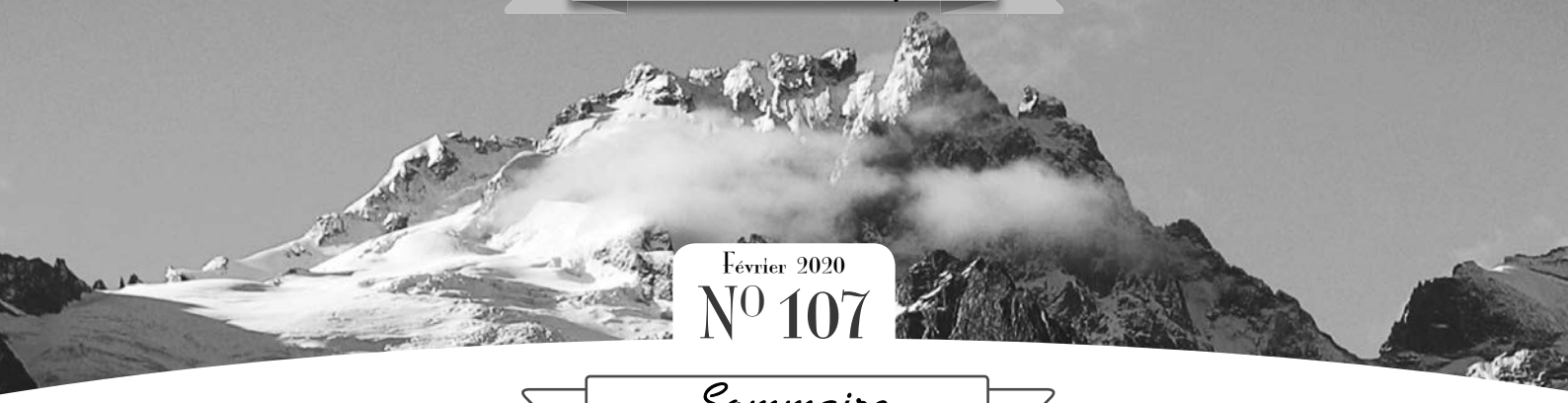

Février 2020
N° 107

Sommaire

L'Abbé Joseph Bayle Curé d'OZ ..... P. 1 à 3
Soirée Cinéma Montagne ..... P. 3
Le Printemps du livre ..... P. 4
Jean-Baptiste Arlot ..... P. 5
Un investisseur mystérieux aux mines d'or de la Gardette ..... P. 5 à 7
Montagn'Art 2020 ..... P. 8

Avant 1789, Le Mandement d'Oysans comprenait 21 communautés, fort liées entre elles :

Allemond
Auris
Besses
Bourg d'Oysans
Clavan
Freynet
Les Gauchoirs
Hues
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Misoen
Ornon
Os
Saint Christophle
Vaujany
Venosc
Vilar d'Aresnes
Villar Aymon
Villar Reculla

De leurs rivalités, de leurs solidarités, que reste-t-il ?

L'Abbé Joseph Bayle Curé d'OZ

(suite et fin)

4/ L'ÉCRIVAIN

Joseph Bayle avait aussi un indiscutable talent d'écrivain. Xavier Roux, directeur de la Revue Littéraire et Artistique *Le Dauphiné*, l'avait bien compris. Il saisit l'opportunité de publier, par épisodes, ses récits d'ascensions. L'abbé collabora ainsi jusqu'à sa mort avec cet important périodique qui sortait tous les dimanches, et plus exceptionnellement, avec *l'Impartial dauphinois*. Ces chroniques furent ensuite éditées sous forme de petites brochures, sous les titres suivants :

– Première ascension du Pic de l'Étendard. Articles parus dans *Le Dauphiné* des 18 octobre, 25 octobre et 1er novembre 1874. Tiré à part : Bibliothèque du Touriste en Dauphiné, Xavier Drevet, Grenoble, 1875.

Sommet de l'Étendard

En 2020, malgré quelques additions, divisions, regroupements :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Livet et Gavet
Les Deux Alpes
(Mont de Lans - Venosc)
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

Rivales et solidaires, sont des communes toujours vivantes.

– Excursion aux glaciers du Mont-de-Lans, Bibliothèque du Touriste en Dauphiné, Xavier Drevet, Grenoble, 1875.

– Les guides de l'Oisans ou sept jours à travers les Alpes du Dauphiné, tiré de *l'Impartial dauphinois*, typographie Maisonville, Grenoble, août 1876 (en collaboration avec MM. Jullien et Dérieux).

– Le massif des Grandes Rousses, Bibliothèque du Touriste en Dauphiné, Xavier Drevet, Grenoble, 1880 (sorti après la mort de l'abbé Bayle).

Remercions les *Editions de Belledonne* d'avoir eu la judicieuse idée de regrouper et publier ces très rares plaquettes qui font aujourd'hui la joie des bibliophiles avertis.

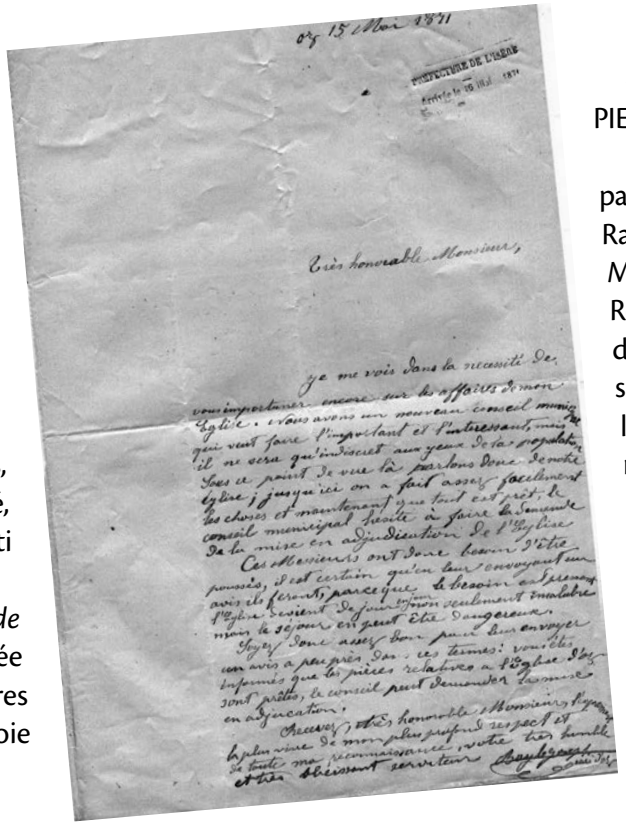

Lettre de l'Abbé Bayle du 15 mai 1871

5/ LA PERSONNALITÉ DE L'ABBÉ

C'est le prince Alexandre Bibesco, dans *Delphiniana* (Bibliothèque du Touriste en Dauphiné, 1888), qui va nous révéler le portrait de cet abbé hors du commun. Il le décrivit comme un aimable curé, « le prêtre touriste dans sa quintessence, tout sec, tout nerfs ; c'est un pied de chamois mû par un courage de Titan ». Ajoutant que « l'armée des prêtres escaladeurs dauphinois le tient pour son général », il précisait que c'est « aussi un éducateur éminent, surtout en vue de l'escalade transcendante ; car le robuste abbé, virtuose consommé, suppose volontiers ses élèves à son niveau… ».

Parmi cette « troupe » d'ecclésiastiques montagnards, nous pourrions citer l'abbé Ravaud qui fit de nombreuses excursions « botaniques » en Oisans et dans le Taillefer. Dans l'un de ses récits publié en juin 1891, aussi dans *Le Dauphiné*, il raconta qu'il grimpa à travers bois, à gauche et le long de la cascade de la Fare, passage que lui avait indiqué l'abbé Bayle qui l'accompagna même la première fois. Rendant hommage à ce dernier, il rappelait que la mémoire de « cet explorateur, aussi obligeant qu'intrépide » était restée chère à tous ceux qui l'avaient connu. Ses anciens paroissiens, rappelant son zèle et sa bonté, étaient fiers de répéter qu'il avait été le premier, aux Grandes Rousses, à escalader « le pic rival de l'Etendard », que « les géographes non moins que les touristes » avaient alors appelé de son nom, le pic Bayle.

Le Pic Bayle

6/ SA MORT BRUTALE — SA PIERRE TOMBALE

Le 24 mai 1880, à 17 heures, par-devant le maire d'Oz Antoine Ravel, fut déclaré par Auguste Moulin, instituteur public, et Louis Rostaing, retraité des douanes, le décès de Joseph Bayle, âgé de 38 ans, survenu à 7 heures du matin dans le presbytère. Aucune indication n'était alors donnée sur l'origine de cette mort prématurée. Il fut enterré dans le petit cimetière de la commune, le lendemain, le 25 mai, en présence d'une foule attristée venue lui rendre un dernier hommage.

Son ami Xavier Drevet, dans son journal *Le Dauphiné* du 30 mai 1880, faisait connaître le décès et la perte de ce collaborateur dévoué que tous regrettaient. Il ne manquait pas de revenir sur sa dernière œuvre, sa monographie traitant du massif des Grandes-Rousses, qu'il considérait comme la plus « travaillée » des études sur la montagne de l'abbé, et estimait que le pasteur d'Oz, « aimé et plein de zèle », devrait laisser « une trace durable dans la mémoire de ses si nombreux amis » qui trouvaient toujours ouvert son presbytère « hospitalier ».

Le directeur du *Dauphiné* précisait que l'abbé avait été emporté par « une maladie cérébrale arrivant à la suite d'une bronchite extrêmement grave ».

Lors de l'assemblée générale du 30 juin, le président de la Société des Touristes du Dauphiné annonçait la mort de l'abbé Bayle, « l'un des fondateurs de la Société et un de ses membres les plus dévoués et les plus actifs ». Il indiquait que la commune d'Oz, se proposant de lui élever « un monument funéraire », avait demandé à la STD « de prendre part à la souscription ouverte par elle ». Après discussion, il fut décidé d'y contribuer pour 50 francs et d'inviter par circulaire les sociétaires à y participer.

Relevons que le village d'Oz avait été retenu comme prochain lieu de « réunion alpestre », probablement sur proposition de l'abbé, mais sa mort brutale entraîna l'annulation de ce projet, la Chapelle en *Valgodemar* (Valgaudemar) étant alors choisie.

Tombe de l'Abbé Bayle

Toutefois, les événements ne se déroulèrent pas comme prévus. En effet, lors de l'assemblée du 19 mai 1882, le président de la STD devait faire savoir : « Le tombeau de M. l'abbé Bayle a été expédié et aujourd'hui il doit être en place, mais aux difficultés de toute nature contre lesquelles s'étaient brisés tous les efforts du Bureau [!], il est venu encore s'en ajouter une dernière : le concours de la municipalité et des habitants de la commune d'Oz a fait défaut au dernier moment, et il est resté à la charge de la Société une dépense de 150 fr. pour le transport et la pose du monument. »

Ainsi, dans son bilan de l'année 1882, la STD annonçait en dépenses extraordinaires : « Transport et pose du tombeau de l'abbé Bayle… 250 fr.70 ».

7/ L'INTERVENTION DE « COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS »

Au fil des ans et des hivers rigoureux, la belle pierre tombale devait se dégrader, noircir, et la croix se brisa. L'association Coutumes et Traditions de l'Oisans, ayant été informée de cette situation, décida de prendre en charge la restauration qui s'imposait. Celle-ci fut réalisée en 2011 par l'entreprise de Pompes Funèbres Nucci de Vizille, qui décapa la pierre calcaire et reconstitua la croix qui surmontait l'ensemble. Lors de l'assemblée de l'association tenue à Oz en 2018, de nombreux participants ne manquèrent pas de se rendre dans le petit cimetière pour découvrir ce beau monument funéraire qui fait aujourd'hui la fierté de la commune.

Bernard FRANÇOIS

Nota : *Il n'y a pas de portrait connu de l'abbé Bayle. Pourtant, de son vivant, habitait au Bourg-d'Oisans un pharmacien-photographe, Alfred Michaud, également passionné de montagnes et de vues pittoresques. Celui-ci exerça ses talents en Oisans entre 1860 et début 1873 avant de prendre le risque d'aller s'installer à Grenoble (qu'il quittera vers 1878/1879). Les routes de ces deux personnages ont dû nécessairement se croiser…*

SOIRÉE DU FILM DE MONTAGNE

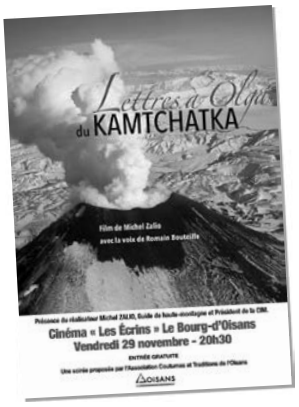

BONJOUR DU KAMTCHATKA

Notre soirée consacrée aux films de montagne a eu lieu le 29 novembre dernier au cinéma « Les Ecrins » du Bourg d'Oisans avec un égal succès.

C'est devant une salle quasi pleine que nous avons accueilli Michel Zalio pour la présentation de son film **« Kamtchatka, lettres à Olga »**. Rappelons que Michel Zalio, aux talents multiples, est non seulement guide de haute montagne depuis 45 ans, mais aussi photographe, cameraman et réalisateur de films ; il est aussi écrivain avec une vingtaine d'ouvrages à son actif ainsi que Président de la CIM (Cinémathèque de l'Image de Montagne) de Gap, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler plusieurs fois.

Après un touchant très court mètrage sur quelques espèces animales en voie de disparition, nous passons au film principal. Ce film fut présenté en avant première au festival de la CIM en hors concours, en novembre 2018. Le Kamtchatka, c'est cette péninsule tout au fond de la Russie, où l'on compte le plus de volcans actifs. C'est le territoire des ours polaires, des nomades et des troupeaux de rennes. Le film nous a montré, au fil des saisons, les différents aspects de cette région sous forme de lettres qu'écrit Andrey, ingénieur russe atypique et joueur de guitare, à Olga, sa compagne, restée à St. Pétersbourg ; lettres lues par Romain Bouteille avec sa voix douce et rocailleuse à la fois. Il nous fait partager la vie des Evènes, nomades du nord, avec leurs troupeaux. Un périple à ski, en camion, à skidoo, à cheval… Commentaires et réponses de Michel Zalio aux nombreuses questions ont clos cette belle soirée, avec une présentation en fin de séance de son livre et d'un magnifique recueil photos sur le Kamtchatka.

Merci à Lionel Albertino en chef opérateur d'une projection parfaite.

Paul Couchoud et Michel Zalio

Paul Couchoud

LE PRINTEMPS DU LIVRE EN OISANS

Concours de Nouvelles
Prix littéraire « Yvonne Sévoz » 2020

Cher(e)s ami(e)s des lettres et de plume
Le succès remporté par le Concours de Nouvelles — « Prix littéraire Yvonne Sévoz » — nous a incité à persister dans l'organisation de cette manifestation. Comme l'an passé, il a été décidé de proposer aux écrivains une extension aux « récits ». Récits de la vie ordinaire, contes et légendes, histoires de vallées et de montagne…

Ce concours est ouvert depuis le 1er décembre 2019, il sera clos le 1er mars 2020.
Le samedi 4 et le dimanche 05 avril, au foyer municipal de Bourg-d'Oisans, se déroulera le « Printemps annuel du Livre ». La matinée de dimanche sera consacrée à la proclamation des prix littéraires avec remise des diplômes. Comme les années précédentes, élus, libraires, auteurs régionaux, éditeurs…. seront présents dans une large et amicale convivialité.

Le Prix « Yvonne Sévoz » : deux Prix seront attribués par un jury composé de sept membres indépendants : le « Prix littéraire Yvonne Sévoz » et celui portant la « Mention spéciale du Jury ».

Rappelons que Yvonne Sévoz a été institutrice à Villard-Reculas de 1912 à 1915 et qu'elle a écrit un livre intitulé « Un si pur souvenir » sur la vie des « gens d'En-Haut » à cette époque.

Nous confirmons que le thème des « Nouvelles » et des « récits » est l'Oisans et exclusivement l'Oisans. Dans tous ses aspects.
Un règlement détaillé du concours est à votre disposition. Il précise le cadre de cette manifestation littéraire qui exclus, de facto, toute autre forme d'expression graphique, photos, peintures, gravures, etc…..La lettre, rien que la lettre…

Ce règlement et tout ce qui le concerne est disponible auprès des personnes suivantes :

Oleg IVACHKEVITCH
BP 53 —38520 — Le Bourg-d'Oisans — Tel : 04 76 11 00 15
email : oleg.ivach@orange.fr free.fr

Lionel ALBERTINO
Le village, 38142 — Le Freney-d'Oisans — Tel : 04 76 80 17 24
— email : info@freneydoisans.com

Gérard DIONNET —
Tel : 04 76 80 02 67 — email : gerard.dionnet@orange.fr

Jean-Baptiste Arlot

Jean-Baptiste Arlot[1], né le 9 avril 1895 à Besse en Oisans, s'engage dans la marine le 29 avril 1913. Breveté à l'école des torpilleurs de Toulon, il sert successivement sur différents bâtiments avant d'être promu quartier-maître, le 1er janvier 1915. Affecté au Centre d'aviation maritime de Fréjus–Saint-Raphaël, il est breveté pilote d'hydravion le 27 octobre 1917 (brevet no 353). Promu second-maître, le 1er octobre 1925, il est affecté au Centre aviation maritime de Berre, puis il rejoint la base de Karouba (Bizerte) en tant que moniteur de pilotage ; Promu maître le 1er août 1929.

Cams 34-14

Le soir du 5 juillet 1930, une escadrille d'hydravions du centre de Bizerte exécutait au large du phare de Faraman[2] des exercices de tir à la mitrailleuse sur la *manche* remorquée par un avion.

Le 4S1-9 piloté par le Maître pilote Arlot participe à Berre à la Coupe du ministre. Au cours de l'épreuve de tir en vol, le pilote du 4S1-9 veut faciliter le travail de ses tireurs (poste avant et poste arrière) et se rapproche trop de la *manche*. Celle-ci vient s'enrouler autour de la voilure gauche. Aussitôt, le CAMS[3] se met en vrille. Le tireur avant, LV Brachet, commandant de la 4S1, saute en parachute (probablement l'une des premières évacuations réussies), le tireur arrière, SM radio Guyomard, reste dans l'appareil jusqu'à sa chute en mer à 5 nautiques du phare de Faraman. Les deux autres CAMS de la section amerrissent et récupèrent Guyomard et Brachet. Mais le Maître pilote Arlot, prisonnier de l'épave, coule avec elle.

Stelle du monument à Besse en Oisans

—— Guy Meunier — Gérard Dionnet

1 Le prénom officiel du Maître Arlot est Pierre André, Jean Baptiste est son troisième prénom. Marié avec Marceau Marthe Louise.
2 Le phare de Faraman est situé au sud-est de la Camargue, à une dizaine de kilomètres de Salin-de-Giraud, sur la rive gauche de l'embouchure du Vieux Rhône.
3 CAMS : Hydravions des Chantiers Aéromaritimes de la Seine. Créée en novembre 1920 par Lawrence Santoni à Saint-Ouen.

Un investisseur mystérieux aux mines d'or de la Gardette

En 1895, le concessionnaire officiel des mines d'or de la Gardette depuis octobre 1889[1], M. Poncin, se serait engagé verbalement (?) à l'égard d'un nommé Grégori, se disant attaché à la rédaction du *Gaulois*. Celui-ci aurait alors chargé M. d'Alverny (ou Dalverny), ingénieur à Paris, des études sur le terrain. Une première campagne de fouilles eut lieu au cours de l'été 1895 et aurait permis de récolter des échantillons particulièrement prometteurs.

Les rapports existants entre d'Alverny et

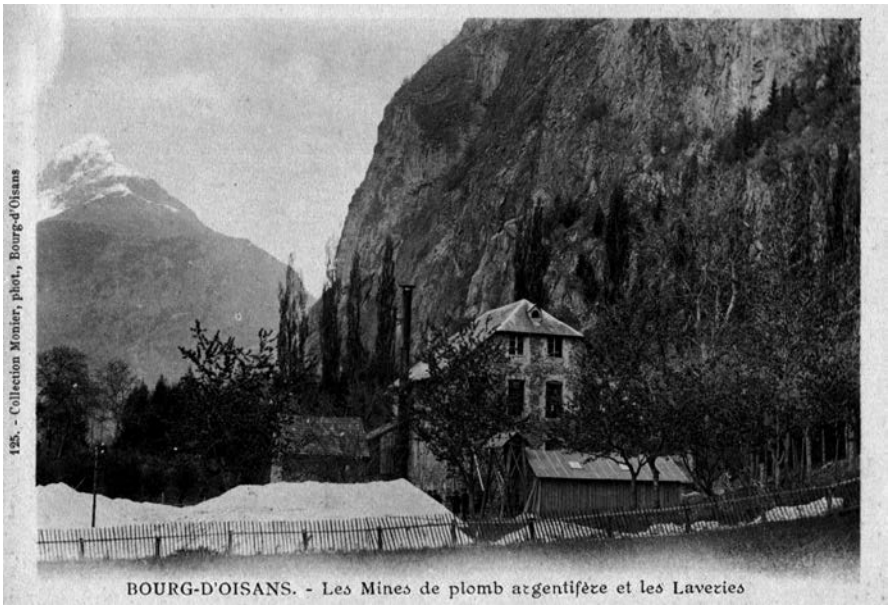

Bourg-d'Oisans — La laverie des mines

1 Vente passée par Mme Vve Emilie Labarthe. Acte reçu le 11 octobre 1889 par Me Poletnich à Paris.

Grégori sont confirmés par une lettre que l'ingénieur adressa le 23 janvier 1896 au « bénéficiaire » de la promesse verbale de vente. Ce courrier, établi sur un curieux papier à en-tête d'une *Compagnie Française des Mines d'Or de l'Oisans et d'Auris (Alpes Dauphinoises) en formation* (?) et dont le siège était à Paris, 142 rue Lafayette, apprenait à Grégori que les travaux entrepris pendant l'été 1895 sur le gisement de la Gardette, avaient permis de « retrouver et de repérer le filon principal sur une longueur d'environ huit cents mètres ».

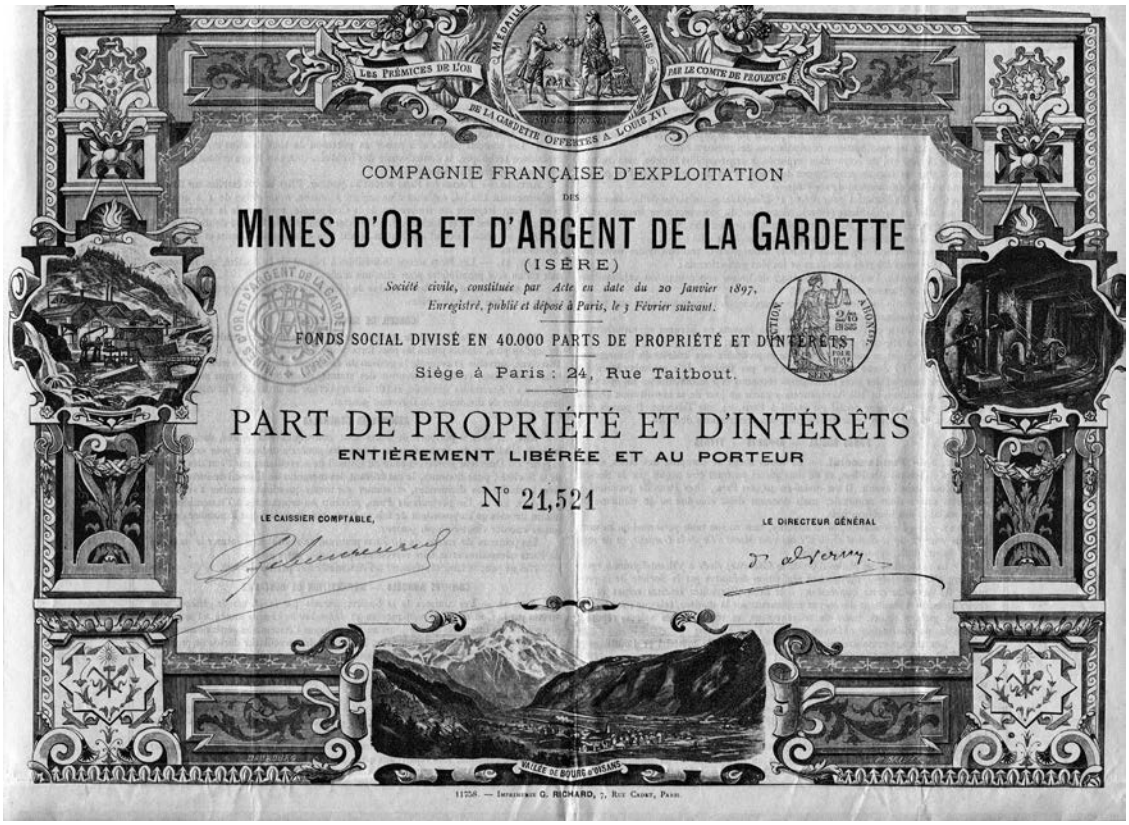

Très rare Part de propriété des mines de la Gardette (coll. B. François)

D'Alverny tenait à préciser à son mystérieux correspondant :

« C'est sur ce filon qu'ont été prélevés ici et là les échantillons de quartz aurifère, de galène, de pyrites aurifères, etc., *que je vous ai montrés*. L'or se voit presque toujours incrusté dans le quartz en paillettes plus ou moins tenues et brillantes. C'est à la présence de ces paillettes que l'on reconnaît les parties les plus riches en or. Mais il y a une proportion bien supérieure d'or non visible, soit qu'il se trouve dans des parties colorées ou au milieu de substances étrangères, soit qu'il forme des parcelles d'un trop petit volume pour être perçues à l'œil nu, voire à la loupe. »

Selon cet ingénieur, l'achèvement du grand travers-banc, « déjà bien amorcé », ainsi que l'approfondissement sur vingt mètres environ du grand puits, devraient « mettre en vue plus de 100 000 tonnes de minerais aurifères », le coût de ces ouvrages étant estimé de 20 à 25 000 F. En conclusion, il dévoilait à Grégori un plan d'exploitation des plus ambitieux :

« Comme je vous l'ai toujours dit, ce qu'il faut, c'est une exploitation en grand, à l'instar des mines australiennes, et par les méthodes nouvelles, exploitation qui nécessitera [...] l'ouverture d'un tunnel au niveau de la vallée et l'établissement d'une usine de traitement des minerais à la sortie ou à proximité dudit tunnel [...]. »

L'ingénieur rédigea, en février 1896, un rapport dithyrambique, lequel fut reproduit en juin dans *Le Journal de l'or en France*, publication dont le directeur-gérant n'était autre que Grégori ! Une *Société civile d'Etudes des mines d'or de la Gardette*, dont le siège à Paris était à la même adresse que la mystérieuse et éphémère *Compagnie Française des Mines d'or de l'Oisans et d'Auris* (142, rue Lafayette), lança une campagne d'information en vue de la constitution d'un capital de 200 000 francs (par souscription de 2 000 parts de 100 francs).

À la suite de ses demandes de juillet et septembre 1896 sollicitant l'autorisation d'exploiter les mines dans le secteur Ouest de la concession, la Société d'Études communiqua en juin 1897 (bien tardivement), un dossier relatif à la concession. Une surprenante lettre, émanant de M. Henri Athanase Poncin, datée du 28 juin 1897, ne parviendra à son destinataire, le Conservateur des Forêts, que le 27 août. Dans ce courrier, le propriétaire de la concession, après avoir affirmé qu'il avait bien acheté la concession à Madame Labarthe, par acte du 1889, déclarait : « [...] C'est bien pour mon compte que *M. d'Alverny, auquel j'ai consenti une promesse de vente conditionnelle et verbale* [?], se propose de faire dans la dite mine divers travaux d'exploration, conformément à *nos accords verbaux*. »

Au vu de ces informations qui contredisent celles précédentes, on peut s'interroger sur le véritable bénéficiaire de la promesse de vente accordée par M. Poncin : Grégori ou d'Alverny ? D'autant qu'entre mars et août 1897, le dénommé Grégori (Louis Anthelme), se disant publiciste à Paris, Bd des Capucines, achetait, en son nom propre, plusieurs terrains situés dans la plaine du Bourg-d'Oisans, au mas de la Croix du Plan, et devenait également propriétaire des « sources de la Rive »[2].

La plus grande partie de ces terres,

2 ADI 3 Q 3/129 et/130 (Enregistrement). Actes de vente des 6 mars, 8, 17 juin et 20 août 1897 passés par-devant M[e] Chabert, notaire au Bourg-d'Oisans. ADI 3 E 23 158.

soit 2 ha 87 a 10 ca, ainsi que la source, lui étaient cédées par la commune pour le prix de 1435 F 50, suivant délibération du conseil municipal du 25 décembre 1896. Les autres ventes furent passées par Louise Pellissier et Auguste Glaudas (14 a 66 pour 160 F), Laurent Grand (14 a 10 pour 225 F) et Alphonse Blanchard (23 a 50 pour 300 F).

Ces emplacements, situés au pied des mines du Pontet-La Gardette, étaient sans doute destinés au stockage du minerai à broyer et à établir l'usine de traitement. Une laverie sera d'ailleurs, par la suite, édifiée sur ces emplacements, d'où l'importance des sources.

Une explication : Grégori, qui était aussi dans « les affaires », se rendant compte qu'il ne pouvait faire confiance aux seules belles promesses verbales du concessionnaire en titre, avait su, habilement, s'assurer la maîtrise personnelle du foncier au pied des mines, au débouché du grand travers-banc. Ainsi, tant Poncin que d'Alverny se trouvaient contraints de passer par lui et l'associer s'ils voulaient poursuivre leur ambitieux projet…

À la suite de la création de la Société civile, le 20 janvier 1897, le fonds social étant divisé en 40 000 parts de propriété et d'intérêts, un magnifique titre de couleur verte fut émis au nom de la *Compagnie Française d'Exploitation des Mines d'Or et d'Argent de La Gardette*. Imprimé par Richard à Paris, admirablement illustré par le dessinateur J. Daubourg et le graveur Henri Brauer, il présentait en particulier, dans des cartouches intégrés aux magnifiques motifs de l'encadrement, une vue générale de la vallée du Bourg-d'Oisans, ainsi qu'une reproduction de la médaille frappée à la monnaie de Paris, montrant le Comte de Provence remettant à Louis XVI les « prémices de l'or de la Gardette ».

Un prospectus publicitaire relatif à la mise en vente de 10 000 parts, daté de mars 1897, fut distribué auprès de toutes les personnes intéressées. Ce document annonçait, outre le prolongement du filon principal à l'Est et à l'Ouest, la découverte de « neuf nouveaux filons en parallélisme ou en croisement avec l'ancien filon principal ».

Arrestation de Grégori

Relevons que M. d'Alverny apparaît dans les statuts comme le fondateur de la Société et qu'il signe cette part de propriété en tant que directeur général.

Le beau décor de ce premier titre sera repris par la suite lors de l'émission des titres de la *Compagnie Nouvelle des Mines de la Gardette* : part de fondateur de couleur bleue, et action de 100 F de couleur bordeaux.

COUP DE THÉÂTRE

Le 4 juin 1908, lors de la « *panthéonisation* de Zola » (transfert des cendres d'Émile Zola au Panthéon), deux coups de revolver furent tirés sur Alfred Dreyfus, alors présent avec sa femme et ses enfants[3]. L'ancien capitaine, réhabilité depuis 1906 et élevé au grade de commandant, fut atteint d'une balle de 8 mm au bras droit. L'auteur de cet attentat était un homme « paraissant âgé d'une soixantaine d'année, élégamment vêtu ». Les agents de la sûreté se précipitèrent sur lui et lorsqu'il arriva au poste de police, ses vêtements étaient en lambeaux et sa figure portait de nombreuses ecchymoses.

Oh surprise ! Le coupable de cette tentative de meurtre était le nommé Louis Anthelme Grégori, notre associé occulte des mines de la Gardette… L'enquête révéla que, né à Belley, dans l'Ain, le 27 octobre 1842, il était licencié ès lettres. Rédacteur à *La France Militaire* et au *Gaulois* sous le pseudonyme de *Gregore*, il était très connu dans la presse parisienne. Il était d'ailleurs le syndic et le doyen de la presse militaire.

Rédigeant des bulletins financiers (non signés) dans *Le Figaro* ou dans *Le Gaulois*, au profit d'un banquier de réputation très discutable, il pratiquait beaucoup « l'agiotage ». Il demeurait à Parmain (Seine et Oise), villa *Grondal* (ou *Yvonne*).

Devant la Cour d'Assises de la Seine, l'avocat général Lescouvé fit un surprenant réquisitoire, plutôt indulgent. Parlant de l'inculpé, il résuma ainsi son parcours : « Au cours de sa vie aventureuse, je l'ai vu entreprendre bien des métiers et n'en réussir aucun. Il a été tour à tour professeur, journaliste, publiciste, financier et homme d'affaires, fréquentant des personnages notoirement véreux. […] »

Il fut acquitté le 11 septembre 1908, et jusqu'en 1910, année de sa mort, il fut présenté comme une icône du nationalisme le plus radical.

Bernard FRANÇOIS

3 *La République de l'Isère* du 5 juin 1908 (ADI PER 741/26).

MONTAGN'ART 2020

L'exposition se tiendra cet été à **BOURG D'OISANS**, au foyer municipal, du **samedi 4** au **samedi 11 juillet** inclus.

L'installation aura lieu le **vendredi 3 juillet** pour permettre l'ouverture au public dès le lendemain, jour de marché. Les visiteurs pourront voter pendant toute la durée du salon pour élire le tableau lauréat du Prix du Public.

Le vernissage se fera le **samedi 4 juillet** à 11 heures, jour unique du vote des exposants, des membres du CA et des membres du comité d'organisation pour élire le tableau lauréat du Prix Coup de Cœur.

Pour rappel et dans le cadre du **concours des peintres exposants**, le **thème** de cette année est « **EAU, NEIGE, GLACE EN OISANS** », lequel laisse aux peintres un choix intéressant de sujets : lacs, villages enneigés, glaciers sur leurs sommets…, sans les contraindre tous à représenter l'élément eau uniquement sous sa forme liquide, exercice assez difficile. Mais ne pas s'y méprendre, la neige et les glaciers sont également complexes à travailler. Chacun pourra peindre dans le domaine où il se sent le plus à l'aise, mais c'est l'occasion aussi de sortir de sa zone de confort pour défier son talent.

Nous remercions les exposants déjà inscrits et rappelons aux autres de bien vouloir répondre avant l**a fin du mois d'avril pour s'inscrire selon les trois modalités figurant dans le mail ou le courrier qu'ils ont reçus à cet effet**.

N'hésitez pas à diffuser ces trois points de contact afin que de nouveaux talents nous rejoignent : ils seront les bienvenus et participeront avec nous à la pérennisation de **cet évènement représentatif de notre patrimoine uissan** qui subit d'importantes mutations.

Nous adressons d'avance nos remerciements à la municipalité de Bourg d'Oisans pour le prêt du foyer et du matériel, et à toutes ses équipes pour l'aide qu'elles vont nous apporter.

Nadine Basset

– ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —
Président : Bernard François — **Vice-président·e·s :** Oleg Ivachkévitch et Nadine Basset — **Trésorier :** Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Guy Meunier — **Secrétaire :** Rachel Dubois — **Présidents d'honneur :** Roger Canac, André Dode, André Glaudas, Gaston Savioux †, Madeleine Martin †
Comité de rédaction : Bernard François, Oleg Ivachkévitch, Gérard Dionnet, Nadine Basset, Pierre Martin — **Réalisation du bulletin :** Lionel Albertino
– **Adresse postale :** 15, rue du Dr Daday – 38520 Le Bourg-d'Oisans.
– **Adresse e-mail :** info@coutumesethistoireenoisans.com – **Site internet :** http : //coutumesethistoireenoisans.com
Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.